

# L'info du GDS

Version bovine

Toute l'équipe du GDS Picardie et ses élus vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2026 !

## Edito du Président

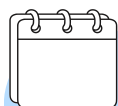


DAVID DEMARCY  
PRÉSIDENT DU GDS  
PICARDIE

2026

Chères éleveuses, chers éleveurs,  
En ce mois de janvier, je vous présente tous mes vœux pour 2026 et je souhaite que la maîtrise du sanitaire soit toujours un objectif commun.  
Vous avez été **plus de 400 à participer à nos rencontres sanitaires hivernales**. L'actualité de ces derniers mois, les maladies vectorielles et la gestion de crises sanitaires mises en lumière ne doit pas nous faire oublier l'importance de la gestion préventive. Durant ces réunions, les vétérinaires ruraux locaux ont souligné **l'importance du soutien efficace de l'immunité de vos animaux pour sécuriser la rentabilité de vos exploitations**. Le travail autour du logement, de l'alimentation, de la vaccination, de la biosécurité... gagne en performance si celui-ci est fait avant l'arrivée des maladies.  
Nous espérons que les actions proposées par votre GDS vous permettent d'améliorer la situation sanitaire de votre cheptel.

Bonne année 2026 à tous !



## Calendrier 2026

Assemblées territoriales

Présence du GDS aux foires agricoles

Début des réunions hivernales



Fin de la prophylaxie : 30/04

Début de la prophylaxie : 01/11

## Campagne de prophylaxie bovine 2025-2026

La campagne de prophylaxie se déroule du **01/11/2025** au **30/04/2026**.

### Tarifs de prophylaxie

Acte	Tarifs
Visite de prophylaxie	37.72€
Déplacement	1,00 € / km
Prise de sang	3.18€
Acte de vaccination IBR	1.64€



Les tarifs sont **harmonisés** en Hauts-de-France !



Tous les bovins présents sur le DAP (Document d'Accompagnement des Prélèvements) le jour de la prophylaxie doivent être prélevés.

# Règles de campagne de prophylaxie 2025 - 2026

## Analyses obligatoires

### IBR

#### Allaitants

**Indemnes - allègement :**  
(indemnes depuis plus de 3 ans)  
Sauf élevages à risque IBR

Si effectif < ou = 40 bovins > 24 mois :  
**tous les bovins**  
Si effectif > 40 bovins > 24 mois :  
**40 bovins à prélever**

(analyses de mélange)

**Indemnes :**  
(indemnes depuis moins de 3 ans)

**Tous les bovins > 24 mois**  
(analyses de mélange)

**Non indemnes :**

**Tous les bovins > 12 mois**  
(analyses individuelles)

#### Laitiers

**Indemnes - allègement :**

Analyse sur lait de tank :  
**2 fois par an**

**Indemnes :**  
(indemnes depuis moins de 3 ans)

Analyse sur lait de tank :  
**6 fois par an**

**Non indemnes :**

**Prises de sang sur tous les bovins > 12 mois**  
(analyses individuelles)

### Brucellose

#### Allaitants

20% des bovins > 24 mois

#### Laitiers

Analyse sur lait de tank :  
1 fois par an

### Tuberculose

Élevages en lien épidémiologique  
avec un foyer  
(gestion par la DDPP)

**Tous les bovins > 12 mois**

### Varron

Tirage aléatoire des élevages  
+ élevages sous surveillance

#### Allaitants

20% des bovins > 24 mois

#### Laitiers

Analyse sur lait de tank :  
1 fois par an

**Cheptels non indemnes en IBR :**

- **Avec bovins infectés :**  
La prophylaxie a dû être réalisée  
avant le **31/12/2025**
- **Sans bovins infectés :**  
La prophylaxie est à réaliser avant le  
**31/01/2026**

### Leucose

#### Allaitants

Pour 1/5ème des communes du  
département  
20% des bovins > 24 mois

#### Laitiers

Pour 1/5ème des communes du  
département  
Analyse sur lait de tank :  
1 fois par an

### BVD

#### Suivi virologique

Détection des IPI par les  
boucles auriculaires

ou

#### NEW Suivi sérologique

**Pour les cheptels éligibles  
uniquement**

#### Allaitants

Tous les bovins de 24 à 48 mois  
(analyses de mélange)

#### Laitiers

Analyse sur lait de tank :  
3 fois par an



**Attention, si vous arrêtez la production laitière, contactez le GDS pour connaître les interventions à réaliser sur votre troupeau.**

## Autres analyses conseillées

Maladie	Animaux concernés	Éleveurs concernés
Paratuberculose	Bovins > 24 mois, possible dès 18 mois	Éleveurs en plan de lutte Cheptels en suivi favorable Dépistage volontaire
Douve	Bovins > 24 mois	Allaitants

# Zoom : Anticiper les maladies vectorielles (FCO, MHE, ...): comment protéger votre troupeau?

Avec le **réchauffement climatique**, les **vecteurs** tels que moucheron et taons sont présents sur des périodes de plus en plus **longues**, augmentant le **risque de diffusion** de maladies comme la FCO et la MHE. Ces maladies vectorielles peuvent provoquer **morbidité, mortalité** et **chutes de production**, du fait de leur impact sur la **santé des animaux** et entraînent de lourdes conséquences **économiques** et **psychologiques** pour les éleveurs. Adoptez les **bonnes pratiques** pour réduire leur impact !

## 1 Réduire le contact avec les vecteurs



### → Éloignez les animaux des zones à risque

Les Culicoïdes se reproduisent dans les zones humides (fumières, fosses à lisier, mares, marécages).

↪ Privilégiez le pâturage sur des pâtures bien drainées et éloignez les animaux des points d'eau stagnante lorsque c'est possible.

### → Améliorez la qualité des bâtiments

Un bâtiment humide et mal ventilé attire les moucheron et peut devenir un piège.

↪ Assurez une bonne ventilation, limitez l'humidité stagnante et installez des protections physiques (filets anti-insectes, rideaux).

### → Utiliser la désinsectisation raisonnablement

La désinsectisation limite la présence de vecteurs sur les animaux, au sein des bâtiments ou encore dans les véhicules transportant les animaux.

↪ Contactez votre vétérinaire sanitaire pour qu'il vous conseille sur les produits les plus adaptés aux vecteurs contre lesquels vous souhaitez désinsectiser.



**Pas d'AMM spécifique Culicoïdes → efficacité variable**

## 2 Soutenir l'immunité du troupeau



### → Vacciner pour protéger et limiter la propagation des maladies vectorielles

La vaccination induit une immunité spécifique, réduit la quantité de virus dans le sang et limite l'impact clinique des symptômes causés par ces maladies vectorielles.

- ↪
- Utiliser le vaccin adapté
  - Respecter le délai nécessaire pour la mise en place de l'immunité (primovaccination)
  - Couvrir l'ensemble du troupeau pour maximiser l'efficacité.



### → Assurer l'immunité dès la naissance avec le colostrum

Le colostrum des mères, notamment si elles sont vaccinées, c'est de l'or ! Sa distribution rapide, en quantité et qualité suffisante est indispensable pour apporter aux jeunes animaux les anticorps essentiels pour bien démarrer leur vie et résister aux infections.



**Un veau doit prendre entre 1,5 à 2 litres de colostrum dans les 2 premières heures de vie pour arriver à 5-6 litres dans les 12 premières heures de vie.**

### 3 Renforcer l'état sanitaire global des animaux

#### ➔ Maintenir un bon état corporel et un apport équilibré

Un animal en bon état corporel et non carencé (oligo-éléments et vitamines) possède des défenses immunitaires plus efficaces pour résister au virus.

➔ Veiller à l'équilibre des rations et apporter Sélénium, Zinc, Cuivre ainsi que vitamines A, D, E.



#### ➔ Lutter contre les maladies chroniques

Les problèmes sanitaires comme le parasitisme, les virus de la BVD, de l'IBR ou encore les troubles métaboliques affaiblissent le système immunitaire, augmentant la sensibilité des animaux à d'autres pathologies.

➔ Mettre en place des plans de prévention (traitements antiparasitaires, suivi métabolique) pour maintenir la santé globale.

#### ➔ Limiter le stress

Le stress (transport, regroupement, changement d'environnement) diminue les défenses naturelles et rend les bovins plus vulnérables aux infections.

### 4 Agir vite !

#### ➔ Signaler rapidement tout signe évocateur à votre vétérinaire sanitaire

Exemples de symptômes de la FCO :

- Abattement
- Fièvre
- Croûtes sur le nez
- Boiteries
- Diminution de la production laitière

*Agir tôt, c'est protéger son troupeau et ses voisins !*

#### ➔ Suivre les consignes réglementaires le cas échéant

### » Une participation record aux réunions hivernales 2025!

Les **réunions sanitaires hivernales** organisées par le GDS Picardie ont, cette année encore, rencontré un **vif succès** pour un total de **plus de 400 participants** !

Le contexte actuel lié aux **maladies vectorielles** a suscité de nombreuses questions. Une intervention d'un **vétérinaire local** sur l'immunité et la réussite vaccinale a permis d'y répondre, favorisant de nombreux échanges entre participants.

Le GDS Picardie remercie chaleureusement tous les participants ainsi que les intervenants pour leur présence, leur convivialité et leur implication dans ces moments d'échanges essentiels !



#### **Site de l'Aisne**

Zone d'Activité du griffon  
CS 10 685  
02007 Barenton-Bugny Cedex

#### **Site de l'Oise**

Rue Frère Gagne BP 40463  
60021 Beauvais Cedex

#### **Site de la Somme**

19 bis rue Alexandre Dumas  
80096 Amiens Cedex 3

☎ 03 23 22 50 92



gdspicardie@reseaugds.com



GDS Picardie